

Ordonnance du Roy du 13 Juin 1718 Pour faire payer aux Colonels et Mestres de Camp leurs Appointemens en qualité de Capitaines, quoyqu'ils soient absens aux Revües

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 13 Juin 1718 Pour faire payer aux Colonels et Mestres de Camp leurs Appointemens en qualité de Capitaines, quoyqu'ils soient absens aux Revües

Auteur(s) : France sept 1715

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1718]